

# On mot d'infan : (patois gruyérien)

Autor(en): **Luvi**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **57 (1919)**

Heft 14

PDF erstellt am: **11.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-214627>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## ON MOT D'INFAN

(Patois gruyérien.)

V<sup>è</sup> hou<sup>4</sup> à Piéro dou Kâro n'iran pâ tan ou lârdo; le chéna<sup>2</sup> gagnivè tiè cha dzornâ et ti lè j'an oum infan; falyi bin vuituyi po niâ lè dou bè. L'otri, la pitita Tréje ke n'a pâ prou mè dè katre an di a cha dona<sup>2</sup>:

— Di, dona, po le Boun-An, te m'adjitèri bin ouna bala poupé.

— Ma la tuva n'è pâ tan vilje et lè onko bouna grantin, ke fa to bounamin la dona po ne pas fère dè la pèna a che n'infan.

— Mè pa pagni<sup>4</sup> ne chu pa bin vilje, répon la pitita Tréje on bokon korohia, et portan l'otri vo mi bin adzetâ ouna pitita chéra.

La dona ne chavi tru tiè dere. Tiè arâ-vo ré-pondu ?

(La Gruyère.)

LUVI DOU PRA D'AMON.

## LE PIPOMANE

L'original morceau que voici a paru dans l'*Almanach de Genève* (année 1901), publié sous les auspices de l'Institut national genevois (Ch. Eggimann et C<sup>ie</sup>, Genève, éditeurs.)

P<sup>r</sup>ès de son poêle il est assis.  
Pour lui c'est le moment précis  
De la douce béatitude...

Ne troublez pas sa quiétude !

La fumée en flocons épais  
S'échappe du fourneau d'écume.  
Voluptueusement il fume...

Ne le troublez pas dans sa paix !

Lorsqu'il a sa robe de chambre  
Et mâchonne son tuyau d'ambre,  
Toute autre chose est sans appas...

Chut ! mes amis, ne parlez pas !

Que la mort, la grande faucheuse,  
Fasse le vide autour de lui...  
Hum !... Hum !... dit-il, chose fâcheuse !  
Fumons pour calmer notre ennui...

Que le vieux monde se lézarde,  
Il s'en inquiète fort peu...  
Il lui suffit, au coin du feu,  
De fumer sa vieille bouffarde.

Mais qu'un nouveau phylloxera  
S'attaque aux tabacs de ce monde,  
De ce jour... tristesse profonde !  
Lentement il dépérira... !

H. CUENDET.

## LA REVIENDZE DE L'EIVOUE

(Patois d'Ormont-dessous)

V<sup>os</sup> ai prau congnio io Djian Tzèrbouin que n'ave quiet tre tzavon dè bagnes et que viendai tot le tzautein 'na poucheinta gotta dè lassè ei z'english que loyavont on pare dè maèzons per li montagnes.

Le rio passave dè coute le tzale dè cei Djian Tzèrbouin, et ma fei, le matin et la né, quand e'r' ave aria, è bouetave na gotta d'eivoue dein le seilhon.

Tzèrbouin peinsave : « Mon lassè è trois gras; è ne pas justo dè le veindre assè bon tiet cè !... »

Nion ne le veyai tiet son boubo qu'ave de tot bons zuets.

On dzor dè grand poue teint, li bagnes eirant zu ein tzamp dèssu 'na reveine prei de rio; la pllhe balla dè ci vatze a leca su la terra moua et a tzu bas dein le qu'eire grot et brot.

L'eivoue eira prévonda; la bagne sè néve. Djian Tzèrbouin est venu avouè son bouèbe et sè lameinta quemeint se'r' ave perdu sa fenna.

— Eh ! ma poua bagne ! mè qu'ave tant fauna dè ton lassè !

— Kaise-tè, mon pore; l'est bien à drei; n'in tant boueta d'eivoue dins le lassè qu'ara l'eivoue a neya la vatze !

(Le Messenger boîteux)

<sup>1</sup> Chez ceux (vè cliiau, en patois vaudois). — <sup>2</sup> Le père. — <sup>3</sup> A sa mère. — <sup>4</sup> Moi non plus.

L'*Almanach Radio-Suisse* vient de paraître. Ce volume, format de poche, contient foule de renseignements les plus utiles sur la Suisse et le monde. On y trouve, notamment, la liste de tous les membres du Conseil national et du Conseil des Etats, les noms des principaux fonctionnaires des Départements fédéraux, la représentation de la Suisse à l'étranger, la liste du Corps diplomatique, des chapitres sur l'armée, les finances, le droit usuel, les statistiques, etc.

Les *Ephémérides de la guerre*, conduisent jour par jour, le lecteur à travers les luttes de ces quatre années. Les illustrations photographiques, ajoutent encore à son attrait.

C'est une petite encyclopédie populaire au prix de 1 fr. 50.

## LE DRAPEAU DES CITOYENNES

Samedi dernier, nous avons reproduit l'édifiante profession de foi de la « Société des Amis de la Liberté du Chenit, siégeante au Brassus », qui fut fondée quelques semaines avant la révolution vaudoise de 1798.

Voici encore, touchant cette société, la relation d'un curieux incident, qui intéressera tout particulièrement les dames.

Lè 10 juin 1798, trois citoyennes du Brassus entrent dans la salle de la Société. Elles sont précédées par la musique, et présentent à l'assemblée un drapeau façonné de leurs mains et dont on avait chargé leur patriotisme. L'une d'entr'elles prononce alors le discours suivant :

S<sup>OCIÉTÉ</sup> de Frères et d'Amis, que forma l'amour de la Patrie et de la Liberté ! Recevez de nos mains cet étendard dont vous voulez bien nous confier l'arrangement. Puis-ent ces trois couleurs dont l'éclat réuni ravit tous nos cœurs, être à jamais le symbole de la réunion pour tous les Enfants de l'Helvétie, et le gage du bonheur commun !

Société de Républicains ! l'épouvantail du crime et de la tyrannie ! Agréez l'offre sincère que nous vous faisons aujourd'hui, de nous occuper avec zèle de tout ce que vous voudrez bien confier à notre amour pour la Patrie.

Nous viendrons toujours dans ce Sanctuaire de l'Égalité, profiter de vos instructions républicaines; l'ordre, la décence et le respect pour les mœurs que vous y faites régner, nous y invitent sans cesse.

Puissions-nous tous ensemble former sous ce drapeau, une école de vertu et de patriotisme ! et vive la République !...

## Réponse du Président

C<sup>ITOYENNES</sup> ! vous avez une part bien méritée au respect et à l'estime que nous portons à votre sexe. La candeur, la modestie et les vertus, qui sont le plus brillant apanage des Républicains, sont aussi votre partage.

C'est donc à des mains pures que nous avons confié le soin de façonner l'étendard sacré, que votre présence embellit encore aux yeux de cette Assemblée. La parfaite exécution de ce travail précieux, répond bien à l'idée que nous avons conçue de votre génie, guidé par votre enthousiasme républicain.

Vous venez de rendre justice aux Amis de la Liberté, en applaudissant à la décence et à la moralité qui règne dans cette Assemblée; oui, chères Concitoyennes, jamais la licence ne souillera parmi nous la douce Liberté; autant celle-ci nous est chère, autant celle-là qui en est le fléau, fait horreur aux vrais Patriotes.

L'Assemblée reçoit avec une joie bien pure les offres obligantes que vous lui faites si gracieusement. C'est en son nom que je reçois avec transport ce drapeau aux couleurs Helvétiques; nous le regardons comme un présage assuré de la réunion générale de tous nos frères à la cause sacrée de la Liberté et de l'Égalité...

Permettez, dignes Républicaines, que je vous témoigne la satisfaction de l'Assemblée par un embrassement fraternel.

Portez à vos Concitoyennes l'assurance de notre estime, en les invitant à nous aider à

avancer l'œuvre salutaire de notre entière Régénération.

Feuilleton du CONTEUR VAUDOIS

## Du Jorat à la Cannebière

PAR O. BADEL

XV

## La rentrée à Tuayre-Ville.

Les sombres forêts du Jorat, si mal famées jadis, au dire des historiens et des poètes, sont traversées sans encombre. Bientôt la dislocation commence. Des participants nous abandonnent, guettés dans les gares par leur famille. Ils nous quittent, une larme au coin de l'œil.

Tuayre-Ville ! Toute la jeunesse nous attend. Un cortège s'organise pour faire une entrée triomphale dans notre modeste cité. Tout le monde est sûr pied, et c'est dans le plus grand enthousiasme que les derniers instants se passent. Puis vient la cruelle séparation, le retour dans nos demeures et les doux épanchements dans l'intimité des familles.

Cette fois, la course est finie; elle appartient au domaine des souvenirs.

C'est avec une douce joie que nous avons voulu la faire revivre en écrivant ces lignes, modeste monument élevé à sa mémoire, à la somme d'efforts qu'elle a occasionnés, à l'amitié inaltérable qui unit en un solide faisceau tous les membres de la Chorale. La vaillante société, pour employer le terme du juge, dans sa lettre de créance, a toujours tenu fermement son drapeau et mis en pratique sa belle devise : *Plaisir-Fraternité-Travail*. Depuis longtemps, elle l'observe, voue son culte d'amour à notre cher village, cherchant à procurer à notre chère jeunesse de saines distractions, surtout à la retenir dans le cercle de la famille, à l'attacher au coin natal. Le culte de l'art, sans le pousser à des limites qui le rendent pénible et sans attrait, suffit à son ambition et lui permet de passer, sans heurts et sans revers, sa paisible existence.

FIN

L'auteur de cette fraîche narration nous en voudra peut-être de violenter sa modestie en disant que si l'excursion des chanteurs de Tuayre-Ville a eu une si éclatante réussite, c'est à ses efforts qu'ils le doivent. Il l'avait préparée avec un soin qui lui a valu la juste reconnaissance de tous les participants. Heureuses les bourgades qui possèdent des citoyens ne songant qu'à se dévouer pour autrui ! Mais, puisque nous sommes en train de commettre des indiscretions, ne nous arrêtons pas en si beau chemin, et révélons le vrai nom de Tuayre-Ville. Entre Carrouge et Bressonnaz, sur un épaulement du Jorat, s'éparpillent des fermes dont plusieurs sont ornées des armes sculptées et peintes de leurs propriétaires, site pittoresque et paisible, d'où fuit un ruisseau, la Tuayre. Ce délicieux endroit, jadis seigneurie importante, c'est Vulliens.

**Grand Théâtre.** — Le succès de la revue *Kamarad's pas kapout* ne tarit pas. C'est chaque soir une nouvelle salle comble. Et les applaudissements saluent avec enthousiasme toutes les scènes de cette revue, si réussie. Aujourd'hui, samedi, matinée et soirée. Dimanche, soirée.

**Royal Biograph.** — Au nouveau programme du Royal Biograph signalons « Le gai lord Daring », une splendide comédie dramatique moderne interprétée par l'excellent comédien qu'est J. Warren-Kerrigan. C'est une œuvre forte et émouvante. Avec « Du Pôle Nord au mariage », le public pourra se dilater la rate. Ces deux films sont encore rehaussés par deux nouveaux épisodes de « Mascamor » : « Les deux sœurs » et « La chanson de la mort ».

**Kefol** NEURALGIE MIGRAINE  
BOÎTE 10 TABLETTES  
TOUTES PHARMACIES

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Julien MONNET, éditeur responsable

LAUSANNE. — IMPRIMERIE ALBERT DUPUIS